Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-11 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2017-02 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, CONCERNANT L'INSERTION RÉSIDENTIELLE EN MILIEU AGRICOLE ET LES FONCTIONS AUTORISÉES DANS LES DIVERSES AFFECTATIONS

Avis de motion est donné par le conseiller Hugo Laporte, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2022-11 amendant le règlement no. 2017-02 intitulé règlement de zonage, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, en lien avec l'insertion résidentielle en zone agricole.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 6 juin 2022.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 7e jour du mois de juin 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-11 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2017-02 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ, CONCERNANT L'INSERTION RÉSIDENTIELLE EN MILIEU AGRICOLE ET LES FONCTIONS AUTORISÉES DANS LES DIVERSES AFFECTATIONS

Je soussignée, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Hyacinthe, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité (http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 7 juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7 juin 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et greffière-trésorière